



**RETOURNER LES SOUMISSIONS A :  
RETURN BIDS TO:**

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police  
Réception des soumissions | Bid Receiving  
Attention: Anna Rozanski  
Arrêt postal | Mailstop 15  
73 promenade Leikin Drive  
Ottawa, Ontario K1A 0R2 Canada

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

**Commentaries : - Comments:**

<b>Sujet – Title</b> Appareil de chromatographie en phase gazeuse et de spectrométrie de masse		<b>Date</b> 8 novembre 2017
<b>N° de l'invitation – Solicitation No.</b> 201802694/A		<b>N° de modification – Amendment No. : 002</b>
<b>N° de référence du client – Client Reference No.</b> 201802694		
<b>L'invitation prend fin – Solicitation Closes</b>		
<b>À – At :</b>	14 : 00	HNE (heure normale de l'Est) EST (Eastern Standard Time)
<b>Le – On :</b>	29 novembre 2017	
<b>Livraison – Delivery</b> Voir aux présentes – See herein	<b>Taxes</b> Voir aux présentes – See herein	<b>Droits – Duty</b> Voir aux présentes – See herein
<b>Destinations des biens et services – Destination of Goods and Services</b> Voir aux présentes – See herein		
<b>Instructions</b> Voir aux présentes – See herein		
<b>Adresser toute demande de renseignements à – Address Inquiries to</b> <a href="mailto:anna.rozanski@rcmp-grc.gc.ca">anna.rozanski@rcmp-grc.gc.ca</a>		
<b>N° de téléphone – Telephone No.</b> 613-843-6972	<b>N° de télécopieur – Facsimile No.</b> 613-825-0082	

<b>REPLISSEZ CI-DESSOUS EN ENTIER – COMPLETE BELOW IN FULL</b>	
<b>Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur : – Vendor/Firm Name, Address and Representative:</b>	
<b>N° de téléphone – Telephone No.</b>	<b>N° de télécopieur – Facsimile No.</b>
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) – Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier la demande de soumissions en conséquence, le cas échéant.

### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

Question 1 : Comment puis-je obtenir des échantillons aux fins du processus d'analyse d'échantillons décrit aux pages 10 et 11 de la demande de propositions?

Réponse 1 : L'analyse d'échantillons sera effectuée pendant la phase d'évaluation, après la clôture de la demande de soumissions. Veuillez consulter les modifications à la demande de soumissions ci-après.

### **MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

1) À la page 10 de la version française de la demande de soumissions, à l'article M2, sous la colonne Critère obligatoire,

SUPPRIMER : Au complet.

INSÉRER : Le CG/SM proposé doit être capable de détecter les analytes et le rapport signal-bruit  $\geq 3$  décrit ci-après dans « Analyse des échantillons ». L'analyse des échantillons sera effectuée dans le cadre des procédures d'évaluation. Les soumissionnaires ne sont pas tenus d'analyser des échantillons avant la date de clôture de la demande de soumissions.

2) À la page 11 de la version française de la demande de soumissions, sous Analyse des échantillons, paragraphe a),

SUPPRIMER : Au complet.

INSÉRER : a) Pendant le processus d'évaluation, la GRC fournira au soumissionnaire jusqu'à cinq (5) composés explosifs dilués dans l'acétone à analyser et précisera la date limite pour la présentation des résultats. La même quantité d'échantillons et la même date limite seront fournies à tous les soumissionnaires.